



CTSD du 26 janvier 2017

Déclaration liminaire des représentants des personnels du SNUipp-FSU



Lorsqu'il s'agit de la baisse des effectifs, toutes les enquêtes, menées auprès des enseignants du premier degré, donnent le même résultat: c'est leur priorité numéro 1.

Pour nos collègues, il ne s'agit pas de confort, ni de bien être, mais d'une nécessité, d'une condition indispensable pour permettre la réussite de tous! Pourtant, la France se distingue en la matière et pas de la meilleure manière. On y compte en moyenne 5 élèves de plus par enseignant que la moyenne des 11 pays comparables de l'OCDE. Alors, si le SNUipp-FSU refuse que la carte scolaire ne soit qu'affaire de calculatrice, il n'accepte pas pour autant que l'administration affirme qu'un effectif de 28 élèves par classe soit acceptable!

Au plan départemental, le taux d'encadrement moyen était de 21,32 élèves par classe en l'an 2000, il n'a cessé de progresser pour atteindre 22,72 à la rentrée 2012. Il est à cette rentrée de 22,34 élèves par classe. Dans le même temps,

- la **scolarisation des enfants de 2 ans a connu une baisse** massive et continue,
- les **moyens des RASED** sont passés de 45 maîtres E et G à 26 aujourd'hui,
- la **formation continue s'est raréfiée**, même si elle a connu ces deux dernières années une amélioration pour laquelle le SNUipp-FSU a oeuvré

Autre caractérisation de notre département, le dualisme scolaire. L'enseignement privé scolarise aujourd'hui un quart des élèves du premier degré. L'engagement des collègues dans leur mission de service public avait permis de faire baisser de 30 à 25 % la part des élèves scolarisés dans le secteur privé entre 2000 et 2013. Depuis cette date, une réforme des rythmes mal ficelée et un différentiel de conditions de scolarisation favorable au privé ont permis une stabilisation puis une inversion de tendance. Observons qu'à la dernière rentrée 40% des élèves de 2 ans scolarisés le sont dans le privé, ils étaient 26% en 2000.

Pour compléter ce tableau, il s'agit aussi de dire que la mise en place du Plus De Maîtres Que De Classes est une avancée. C'est une revendication du SNUipp-FSU depuis sa création. Si ce dispositif touche aujourd'hui une quinzaine d'école, pour le SNUipp-FSU, il doit devenir une réalité pour toutes les classes à moyen terme et sortir du carcan de la seule co-intervention imposé par l'administration.

L'augmentation du nombre de remplaçants l'an dernier, a permis, d'une part de rendre effectif les décharges des collègues directrices-teurs de 2 et 3 classes, de diminuer le nombre de journées non remplacées et de maintenir la majorité des stages de formation continue programmés. Nous rappelons cependant et dénonçons l'absence de financement des hausses de décharge de direction par le ministère. Cette mesure, revendiquée et obtenue par le SNUipp-FSU, a dû être financée sur la dotation départementale.

Les débats de carte scolaire de ce CTSD vont s'appuyer sur les premiers échanges du groupe de travail. Nous interviendrons sur l'ensemble des situations au fil de la réunion mais nous tenons à apporter une première analyse globale:

- certaines propositions répondent à des revendications que nous portons avec la profession (créations ou augmentation du volume d'affectation de PDMQDC, du dispositif de remplacement, de Maîtres E, de classe Ulis, augmentation du temps de décharge des PEMF),

- concernant le **projet de fermeture du poste de maître G**, le SNUipp-FSU continue à dénoncer la manoeuvre de l'administration qui a consisté à bloquer ce poste au dernier mouvement, afin de s'assurer qu'aucun collègue ne puisse être nommé! On espère que cette même administration évitera d'argumenter sur la vacance du poste pour justifier de sa fermeture! Nous dénonçons par ailleurs les années d'assèchement volontaire du vivier de maîtres G: jamais des départs en formation n'ont été programmés durant la dernière décennie, jamais les besoins en maîtres rééducateurs recensés auprès de nos collègues n'ont été aussi importants. Nous y reviendrons en cours de débat,
- d'autres projets, notamment celui du **dispositif de co-enseignement** attirent notre attention et provoquent un réel intérêt. Néanmoins, il s'agira de traiter la totalité des problématiques et dimensions de ce dispositif et de réétudier chaque situation concernée. Cette étude doit se faire aussi au regard des droits des personnels, mais aussi en termes de répercussions possibles quant au soutien financier du Conseil Départemental envers les communes lors d'une création de classe,
- concernant les écoles, l'orientation visible suite au groupe de travail, c'est un **différentiel important en défaveur des ouvertures**. Une telle situation, si elle devait être confirmée à l'issue de ce CTSD, conduirait inévitablement à laisser des écoles avec des effectifs inacceptables et à augmenter encore le taux d'encadrement moyen dans les classes. Les représentants des personnels du SNUipp-FSU, porteur de l'ambition et des attentes des collègues, ne pourraient que s'opposer à une telle dérive!

Il y a 5 ans, le SNUipp-FSU avait fortement participé à imposer le thème de l'éducation dans la campagne des élections présidentielles. L'opinion publique avait créé les conditions nécessaires pour imposer la fin de la politique mortifère de suppressions de postes. Au final, la promesse de la création de 60 000 avait été affichée dont 14000 pour les écoles. Au final, 12 000 ont été créés pour l'enseignement primaire public. Si le SNUipp-FSU, impliqué dans la rupture de la politique engagée, a toujours affirmé partout, et avec les collègues, le changement de paradigme impulsé en 2012, il refuse toute logique de subordination de la structure syndicale vis-à-vis du politique. De façon triviale, on pourrait traduire par, *"le cirage de pompe ne fait pas partie de sa boîte à outils"*. C'est en cela qu'il ne négocie pas l'ambition qu'il a défini et affirmé avec les personnels: *"la réussite de tous les élèves"*. C'est en cela qu'il continue d'exiger une réorientation des richesses au service de tous les citoyens, plutôt que d'en réserver une partie toujours plus importante à une minorité déjà largement favorisée!

Nous profitons de ce CTSD pour faire part de notre surprise et plus exactement de notre profond questionnement quant à la labellisation utilisée par l'administration d'un stage "élèves à haut potentiel". Pour nous, militants, citoyens, éducateurs, enseignants, tous les enfants sont à haut potentiel. Il existe des enfants à besoins particuliers, c'est dans le cadre de regards croisés associant expertises des enseignants et équipe de RASED qu'il y a lieu de définir les apports complémentaires. S'il ne s'agit pas de prêter une intentionnalité, la sémantique est porteuse de sens. En une époque où les théories les plus nauséabondes trouvent un nouvel écho, il y a lieu de porter une attention particulière à tout ce qui pourrait, de près ou de loin, faire le jeu des tenants d'une supposée prédestination.